un espoir pour l'ours en Béarn... Le lâcher

Enfin une ourse pour le Béarn

Une ourse va renforcer la population d'ours du Béarn (Pyrénées Occidentales) au printemps 2011. Une vingtaine d'ours peuplent actuellement le massif des Pyrénées, répartis en trois noyaux (Béarn, Pyrénées Centrales, Ariège-Pyrénées Orientales). Depuis l'élimination de l'ourse Cannelle en 2004, le noyau occidental est en péril. Compte tenu de la faible population d'ours en Pyrénées centrales, et de la faible dispersion des femelles, le renforcement naturel du noyau béarnais par une ourse en provenance des Pyrénées était impossible.

Pyrénées centrales, des ours qui s'adaptent bien

Entre 1996 et 2006, 8 ours (6 femelles et 2 mâles) en provenance de Slovénie ont été lâchés dans les Pyrénées centrales. Ce renforcement a démontré une bonne adaptation biologique de ces ours. Plusieurs oursons sont nés et on estime aujourd'hui la population à une vingtaine d'individus. Ces ours ne sont pas plus carnivores ni prédateurs que les ours d'origine pyrénéenne et ont aussi peur de l'homme, comme le montrent les suivis réalisés depuis 1996. Le régime alimentaire de l'ours dans les Pyrénées est constitué à près de 90 % de végétaux herbacés, de baies et d'insectes(*). En 2010, sur une mortalité en estive estimée à 20 - 30 000 bêtes d'élevage, seules 167 bêtes sont des dégâts d'ours. Depuis 1996 (et même depuis 1979 en Béarn), la démonstration est faite que ours et bergers peuvent vivre ensemble et que les mesures pour la cohabitation ours/élevage profitent à tous, y compris aux éleveurs dans leurs conditions de vie et de travail en estive.

Enfin le respect de promesses énoncées depuis 1994

En 1994, l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn (IPHB), ses élus locaux, l'État, le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, se sont engagés à sauver la population d'ours en Béarn en signant une charte en échange d'aides financières publiques. Il restait alors 5-6 ours en Béarn.

En 2011, il ne reste plus que deux ours mâles en Béarn. Le recours au renforcement par des femelles extérieures est aujourd'hui une urgence pour éviter la disparition de ce noyau historique et emblématique de la présence permanente de l'ours dans les Pyrénées.

Un début indispensable... Une action à poursuivre

En 2004, l'IPHB et l'État se sont de nouveau engagés en faveur de l'ours en prévoyant le lâcher de deux ourses en Béarn s'il n'y avait plus de femelle reproductrice. En 2011, il ne reste toujours que des mâles.

Après le lâcher de cette ourse au printemps, il est indispensable d'élaborer enfin un véritable plan pluriannuel de nouveaux renforcements pour restaurer une population d'ours autonome et durable sur l'ensemble du massif pyrénéen.

(*) Régime alimentaire de l'Ours brun de souche slovène en Pyrénées Centrales GRIESS et REICH 1999

L'ours, un pilier du patrimoine naturel et humain des Pyrénées.

d'une femelle en 2011



En conservant l'ours et son milieu de vie, ce sont toutes les Pyrénées et le milieu de vie des Pyrénéens que l'on conserve. N'oublions pas l'ours!

Publi-information





















